

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2025**

Délibération n°2025.09.128.B

Services de transports scolaires, périscolaires et occasionnels sur le ressort territorial de GrandAngoulême – 7 lots – relance des lots n°1 et n°4 - Autorisation de signature

LE QUATRE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 août 2025

Secrétaire de Séance: Francis LAURENT

Membres en exercice: **26**

Nombre de présents: **21**

Nombre de pouvoirs: **0**

Nombre d'excusés: **5**

Membres présents :

Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Hélène GINGAST, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane ZIAT

Excusé(s):

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Philippe VERGNAUD

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.09.128.B**

Rapporteur : Madame CHIRON

**SERVICES DE TRANSPORTS SCOLAIRES, PERISCOLAIRES ET OCCASIONNELS
SUR LE RESSORT TERRITORIAL DE GRANDANGOULEME – 7 LOTS – RELANCE
DES LOTS N°1 ET N°4 - AUTORISATION DE SIGNATURE**

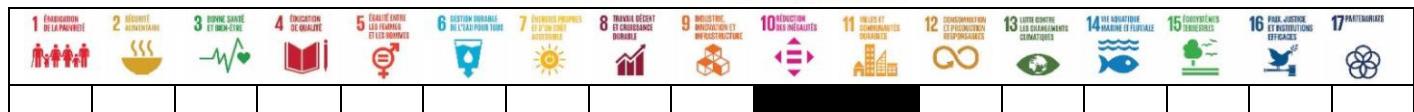
PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Ambition : MOBILITÉ RAISONNÉE

Enjeux : [20401 -2) PROBLÈMES DE MOBILITÉ]

OBJECTIFS DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 10 : Réduire les inégalités

ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous sûrs et durables

Par délibération n°96 B du 17 juin 2025, le bureau communautaire a approuvé l'attribution des lots n°2, n°3, n°5, n°6 et n°7 du marché de services de transports scolaires, périscolaires et occasionnels sur le ressort territorial de GrandAngoulême, passés par la centrale d'achat GrAP – GrandAngoulême Achats Partagés, et autorisé le Président à signer les marchés consécutifs.

Les lots n°1 « GrandAngoulême secteur Nord (TS et périscolaires) » et n°4 « GrandAngoulême secteur Est (TS et périscolaires) » avaient été déclarés infructueux faute d'offre acceptable au sens de l'article L.2152-3 du code de la commande publique et relancés par voie de procédure avec négociation avec les candidats ayant remis une offre en application du 6° de l'article R.2124-3 du code de la commande publique.

Néanmoins, à l'issue de cette procédure avec négociation, les lots n°1 et n°4 ont à nouveau été déclarés infructueux, les offres remises étant toujours inacceptables, c'est-à-dire excédant les crédits budgétaires alloués au marché. Pour assurer la continuité de service, GrandAngoulême a décidé de procéder à la prolongation jusqu'au 28 février 2026 des marchés actuels intégrant les circuits de transport scolaire sans nouvel attributaire.

En parallèle, il convient aujourd'hui de relancer les lots n°1 et n°4 du marché de services de transports scolaires, périscolaires et occasionnels par voie d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2, R2124-2, R2161-2 à 5, R2131-16 à 20, L2113-10 et R2113-1 du code de la commande publique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250904-2025_09_128b-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/09/2025

Publication : 09/09/2025

Les lots n°1 et n°4 prennent la forme de marchés simples à prix unitaires sur quantités constatées par application des prix définis dans le bordereau des prix unitaires.

Ils prendront effet à compter du 1^{er} mars 2026 pour une durée ferme prenant fin au 31 août 2031, afin d'harmoniser les dates d'échéance des différents lots.

Je vous propose :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou Madame Monique CHIRON, conseillère déléguée, membre du bureau en charge de l'achat et de la commande publique, à signer les lots n°1 « GrandAngoulême secteur Nord (TS et périscolaires) » et n°4 « GrandAngoulême secteur Est (TS et périscolaires) » du marché de services de transports scolaires, périscolaires et occasionnels sur le ressort territorial de GrandAngoulême.

D'IMPUTER, pour les besoins de GrandAngoulême, les dépenses au budget annexe Transport – compte 611.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	---